

Référence	<b>5-RH-LEGA</b>
Durée	<b>3 jours (21 heures)</b>
Éligible CPF	<b>NON</b>
Mise à jour	<b>27/11/2023</b>

## Le cadre légal de la formation professionnelle continue



### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le dispositif de la formation professionnelle depuis la réforme de 2018
- Appréhender les différents dispositifs à la disposition des entreprises et des salariés ainsi que leur fonctionnement
- Connaître les différents acteurs de la formation et leurs rôles respectifs
- Connaître les modes de financement
- Accompagner les salariés dans l'évolution de leurs compétences



### PUBLIC CONCERNE

Dirigeants, RH, responsables formation ou représentants du personnel



### PREREQUIS

Pas de prérequis spécifiques



### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.



### MODALITES D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



### MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.

Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



### MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.

Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.

L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.

Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



### ORGANISATION

Délai d'accès : 5 jours ouvrés  
(délai variable en fonction du financeur)

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



### ACCESSIBILITE

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



### PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention

Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



### CERTIFICATION POSSIBLE

Aucune

# Le cadre légal de la formation professionnelle continue

## PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES

### INTRODUCTION

- Introduction
- Les points clés de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018
- Les nouveaux acteurs : les OPCO, France Compétences, le conseil en évolution professionnelle

### LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

- Définition, objectifs et champ d'application
- La nouvelle définition de l'action de formation
- Typologie des actions de formation relevant du plan : obligatoires ou nécessaires, autres
- Les actions relevant du plan
- L'élaboration du plan : le projet de l'entreprise, les besoins individuels des salariés, l'identification et le chiffrage des actions à mettre en œuvre, les arbitrages, la formalisation du plan
- La communication avec le CSE
- Les modalités de réalisation des formations : obligation pour le salarié, refus, procédure
- Le statut du salarié en formation
- Le suivi obligatoire du salarié : entretien professionnel bisannuel

### LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

- Les nouveautés du CPF
- Le CPF de transition pour les salariés en activité
- Le CPF de transition pour les salariés démissionnaires
- L'information des salariés sur les modalités et le fonctionnement du CPF

### L'ALTERNANCE

- Le contrat d'apprentissage : financement, assouplissement des règles de fonctionnement
- La pro A ou promotion par l'alternance : objectifs, bénéficiaires, qualifications visées, modalités de mise en œuvre, cadre contractuel, financement
- Le contrat de professionnalisation : durée du contrat, contrats ne visant pas nécessairement une qualification ou certification, mobilité internationale, modalités de mise en œuvre, financement

### LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- La CUFPA, contribution unique à la formation et à l'alternance
- La contribution supplémentaire à l'apprentissage
- La contribution CPF-CDD
- La contribution conventionnelle
- La contribution volontaire
- Les dispositifs financés
- Le nouveau circuit de financement

### LA CONVENTION DE FORMATION

- Définition et objectifs
- Les mentions obligatoires
- Les différents types de conventions

### BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION